



Une économie européenne plus verte: réponses et initiatives des États membres et des partenaires sociaux

Résumé

Introduction

Il est de plus en plus reconnu que le changement climatique aura un impact sur le marché du travail: certaines régions, secteurs, entreprises, professions et groupes de compétences en subiront les répercussions négatives alors que d'autres seraient susceptibles d'en profiter. Les partenaires sociaux et les gouvernements ont de ce fait un rôle primordial à jouer ensemble pour faciliter la transition vers une «économie plus verte»: en anticipant et en promouvant les compétences nécessaires pour éviter le chômage structurel, en soutenant les technologies efficaces et les jeunes entreprises vertes et en ciblant le financement public des mesures pour réduire la charge écologique – pour ne mentionner que quelques initiatives en la matière.

Le présent rapport examine les réponses et les initiatives des gouvernements nationaux et des partenaires sociaux dans les États membres de l'UE ainsi qu'en Norvège en faveur d'une économie plus verte et visant à optimiser le potentiel de création d'emploi dans ce nouveau domaine. Les conclusions sont basées sur les éléments fournis par les centres nationaux de l'EIRO de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound). La première partie s'intéresse spécifiquement aux plans de relance nationaux qui prévoient des mesures écologiques, illustrant la façon dont les États membres ont mis en place des structures de gouvernance et des plateformes de débats bipartites et tripartites afin de traiter l'agenda environnemental mais également d'observer la sensibilisation croissante sur l'importance de réduire les émissions de gaz carbonique (CO_2) et de développer d'autres sources d'énergie. Ces initiatives portent notamment sur la production d'énergies renouvelables (dont l'énergie des marées, l'énergie solaire et l'énergie éolienne), l'efficacité énergétique, les transports durables, l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets et l'agriculture raisonnée. Le rapport a également identifié plusieurs initiatives innovantes qui peuvent être échangées et diffusées en tant qu'exemples de bonnes pratiques.

Contexte politique

Les institutions de l'Union européenne ont activement mis en place au cours de ces dernières années une stratégie politique en faveur de l'économie verte qui établit un cadre

pour les actions menées par chacun des États membres. Un des principaux objectifs écologiques réside dans l'engagement européen de réduire les émissions de CO_2 de 20% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020. La stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable établit une stratégie à long terme qui a été intégrée dans bien d'autres stratégies communautaires (telles que les lignes directrices pour l'emploi et l'agenda social). Ensuite, la plupart des États membres ont adopté leur propre stratégie nationale en faveur du développement durable. Le plan de relance européen approuvé par les chefs d'État et de gouvernement en décembre 2008 fixe l'objectif stratégique d'accélérer le passage à une économie à faible émission de carbone. Plus récemment, la Commission européenne a présenté sa position dans un livre blanc paru en avril 2009 et intitulé «Adaptation au changement climatique: vers un cadre d'action européen». Au niveau multinational, l'initiative «emplois verts» adresse des messages politiques tripartites d'employeurs, de syndicats et de gouvernements en vue de promouvoir des emplois écologiquement durables et le développement durable dans un monde marqué par le changement climatique.

Principales conclusions

Alors que globalement, le rapport montre que les gouvernements et les partenaires sociaux dans la plupart des pays cherchent activement à promouvoir «l'agenda écologique», le degré d'engagement, de mobilisation et la présence de structures de gouvernance et de débats conjoints varient considérablement. Il en est de même concernant ce qui est considéré comme «vert» en Europe (à savoir, l'énergie nucléaire, les primes à la casse, l'agriculture biologique).

L'une des principales initiatives lancées par bon nombre de gouvernements nationaux au cours de ces dernières années concerne un programme d'incitations financières sous la forme de primes à la casse pour les voitures les plus anciennes. Toutefois, les bénéfices écologiques de ces programmes mais également la question de savoir s'ils contribuent davantage à soutenir l'industrie automobile qu'à

promouvoir l'agenda écologique, ont suscité des débats importants.

La récession a évincé les questions écologiques des programmes dans certains États membres, alors que d'autres ont mis à profit leur plan de relance pour promouvoir la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Parmi les exemples de bonnes pratiques, on relève les «éco-chèques» prévus dans l'accord interprofessionnel «vert» conclu dans le cadre du plan de relance belge: il s'agit d'un petit supplément de salaire, versé sous certaines conditions avec des exonérations de cotisations sociales, destiné à financer l'acquisition de produits de consommation durables et écologiques. Ces éco-chèques sont considérés comme un supplément versé par l'employeur mais dans la pratique, ils sont utilisés dans le cadre du processus de négociation collective pour contrecarrer de façon indirecte les revendications salariales des syndicats en proposant ces augmentations de salaire «souples». Les exonérations fiscales profitent aussi bien aux employeurs qu'aux salariés.

Autre cas éloquent, l'accord collectif signé en Italie par les partenaires sociaux et la direction, aux termes duquel la vente d'une usine Electrolux implantée à Scandicci à un fonds d'investissement anglo-américain se traduira par un changement de la production, passant de petits réfrigérateurs à des panneaux solaires et des girouettes. L'accord prévoit que d'ici 2010, l'usine recruterá au moins 370 des 450 salariés qui y travaillent actuellement.

Les partenaires sociaux dans toute l'Europe se sont mobilisés dans toute une série d'actions – dont la publication de déclarations politiques, l'organisation de conférences et d'ateliers pour discuter des questions liées à l'environnement, et la création de programmes de formation pour garantir que les adhérents acquièrent les compétences nécessaires. Dans certains pays où les partenaires sociaux sont moins actifs, des initiatives sont souvent prises par les ONG.

On relève des différences évidentes dans les approches des représentants du patronat et des salariés, les premiers s'efforçant davantage de garantir le maintien de la compétitivité dans une économie verte. Les actions des employeurs sont également souvent dictées par les impératifs de conformité, notamment à la législation sur l'environnement. Par ailleurs, les initiatives des employeurs dans le domaine environnemental s'inscrivent souvent dans des stratégies globales de responsabilité sociale de l'entreprise. Pour leur part, les organisations syndicales ont souvent tendance à mener des actions de lobbying et des campagnes s'adressant aux gouvernements et au milieu des affaires.

Le problème du manque de personnel qualifié a été soulevé à l'échelle européenne mais également dans certains pays. Dans le cadre des efforts déployés pour combler ces pénuries, les partenaires sociaux britanniques, notamment le patronat, se sont

activement engagés en faveur de la promotion de stratégies visant à accroître le niveau de compétences requises dans l'économie verte. En Italie, des universités et des prestataires privés de formation conçoivent des cours visant à développer les compétences dont auront besoin les travailleurs dans l'économie verte de demain

Indicateurs politiques

- Les gouvernements, les syndicats, les employeurs et autres parties prenantes dans toute l'Europe s'accordent largement à dire que l'économie verte peut créer un nombre important d'emplois à l'avenir. L'un des principaux enjeux réside dans la façon de libérer le potentiel de ce domaine et de l'exploiter pour redynamiser des économies qui souffrent de la récente crise économique.
- À quelques exceptions près seulement, le rapport fait état d'une nette fracture Est-Ouest et dans une certaine mesure Nord-Sud concernant le degré d'engagement et de mobilisation des partenaires sociaux et des gouvernements ainsi que le contenu des initiatives, ce qui témoigne de la diversité de la liste des priorités nationales.
- Les exemples des éco-chèques en Belgique et de la restructuration en Italie illustrent bien la façon dont les partenaires sociaux peuvent influencer et renforcer le processus de transition grâce à leurs outils traditionnels que sont la négociation collective et les conventions collectives.
- L'agenda environnemental devrait également contribuer à rénover le contenu et la forme du dialogue social. Une certaine reconfiguration des principaux acteurs et des processus de dialogue social pourrait s'opérer à l'avenir. Dans le même temps, de nouveaux processus et structures peuvent être créés pour débattre des questions émergentes sur l'emploi en lien avec la croissance de l'économie verte.
- Il convient d'adopter une vision à long terme de la question, car l'économie verte ne constitue pas une solution rapide qui aidera les pays sur le court terme. Le passage à des sources d'énergie de substitution et la limitation des émissions de CO₂ tout en garantissant que les économies restent compétitives et que les compétences des travailleurs sont actualisées, nécessiteront une planification minutieuse à long terme et un cadre politique solide. La politique européenne peut servir de catalyseur dans ce processus.

Informations complémentaires

Le rapport intitulé *Greening the European economy: Responses and initiatives by Member States and social partners* est disponible à l'adresse <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0972.htm>

Christine Aumayr, chargée de recherche
cau@eurofound.europa.eu